



CEREALES :

Le climat reste propice à l'activité des pucerons ! Les températures plus fraîches sont moins favorables aux vols de cicadelles. Vigilance également à la présence des limaces quelle que soit la situation. Posez des pièges et observez vos parcelles afin d'évaluer le risque « ravageurs ».

COLZA :

Larves d'altises : observations stables mais avec peu d'impact.

CEREALES

Blé et Orge d'hiver : 27 parcelles de blé et 10 parcelles d'orge d'hiver sont enregistrées sous Vigicultures soit au total 37 parcelles.

Cette semaine, les stades vont de « pré-levée » à « début tallage ».

Les situations les plus avancées sont des semis de début octobre.

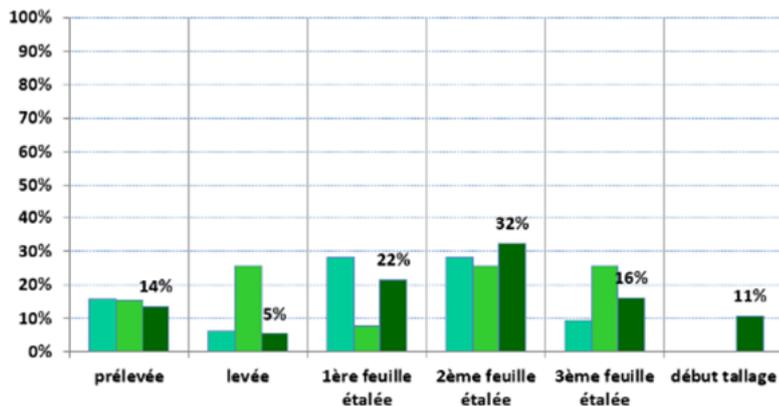
2 parcelles de blé :

- ☞ Junior, semis du 05/10 dans la Somme,
- ☞ Lg Audace, semis du 07/10 dans la Somme.

2 parcelles d'orge d'hiver :

- ☞ Lg Zorica semis du 08/10 dans la Somme,
- ☞ Kws Delis, semis du 11/10 dans le Pas de Calais.

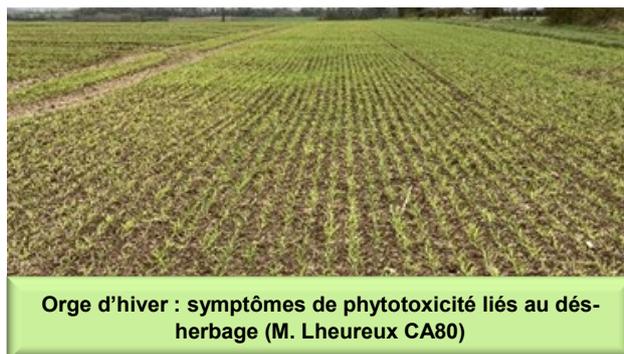
Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



blé et orge

37 parcelles observées cette semaine

■ semaine 44
■ semaine 45
■ semaine 46



Des symptômes de phytotoxicité sur les orges d'hiver, suite aux applications de dés-herbage, sont souvent signalés.

RAVAGEURS

LIMACES : présence toujours signalée quelle que soit la situation !

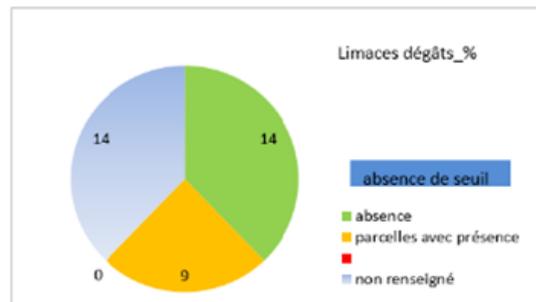


Le climat actuel reste favorable à leur activité – soyez vigilants et aller observer vos parcelles, même dans les situations moins à risque (craie, précédent betterave – pomme de terre) !

Cette semaine, sur 23 parcelles observées, des dégâts de limaces sont signalés dans 9 situations à hauteur de 1 à 20% des plantes attaquées : 5 parcelles de blé en précédent colza, pois et maïs et 4 parcelles d'orge d'hiver dont 2 situations avec des attaques sur 15 à 20% des plantes touchées au stade « 2 feuilles » et « début tallage » en limon et en terres argileuses.

Sous 6 pièges relevés en parcelle, des limaces ont été piégées dans 2 situations au stade « pré-levée », implantées en non-labour, dans l'Oise :

- ☞ 2 limaces grises adultes / m² et 1 limace noire adulte / m², dans une parcelle de blé, précédent colza en limon argileux,
- ☞ 2 limaces grises jeunes / m² et 3 limaces noires adultes, dans une parcelle d'orge d'hiver en limon sableux.

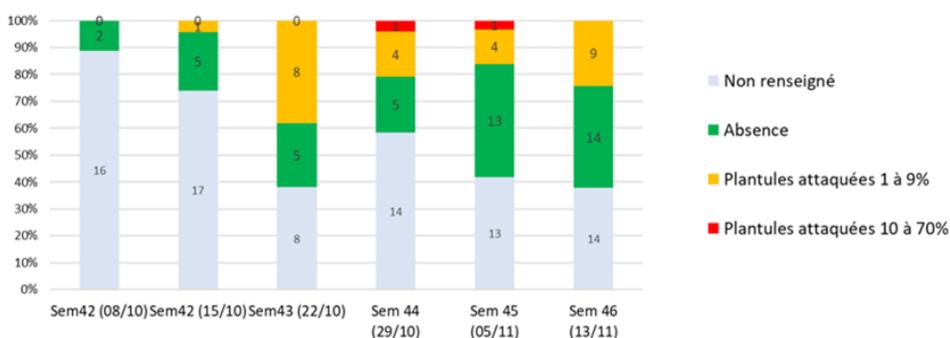


Les situations les plus exposées

sont : les sols argileux et motteux, les sols creux, les situations de non-travail du sol ou de travail simplifié avec présence de résidus et en précédent colza.

Afin d'évaluer le risque, les piégeages se poursuivent après le semis. Il est recommandé de poursuivre les observations jusqu'à la fin du stade sensible (3-4 feuilles de la céréale).

LIMACES : Répartition des parcelles selon les dégâts de limaces observés (% de plantules attaquées) nb de parcelles automne 2024

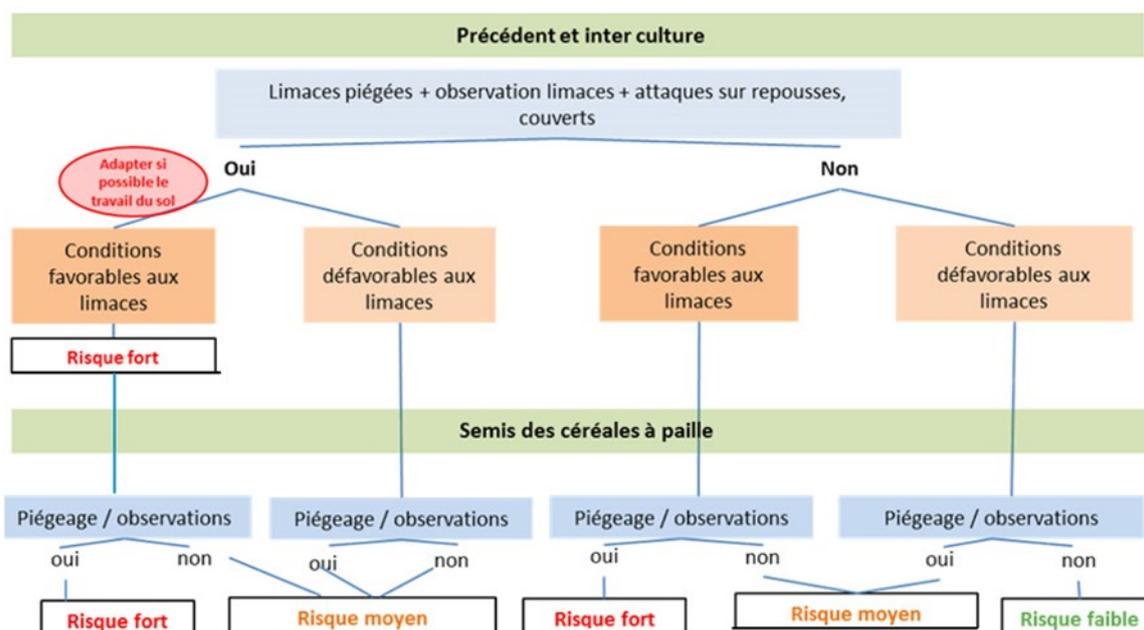


Rappel du protocole : cf BSV n° 36

Règles de décision de la protection des céréales à paille contre les limaces (projet CASDAR RESOLIM)

Avant le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées, si des attaques sur repousses sont visibles dans le précédent ou l'interculture et si les conditions climatiques sont favorables à leur activité.

Après le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et si les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis.





Orge d'hiver : dégâts de limaces
(M. Lheureux CA80)



Blé : dégâts de limaces
(M. LHEUREUX CA80)

PUCERONS ET CICADELLES: posez des pièges et aller observer vos parcelles !

Puceron *Rhopalosiphum padi*



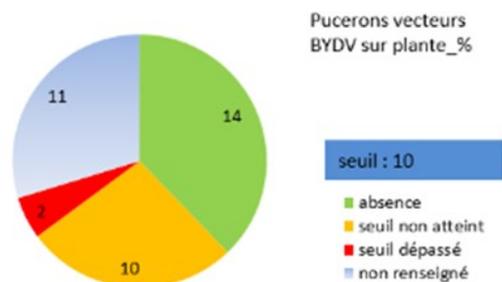
La météo de cette semaine reste propice à l'activité des pucerons (absence de vent et de pluie). La présence de pucerons « ailés » et « aptères » continue d'être signalée sur les parcelles de céréales.

Pour rappel : les vols de pucerons sont fortement corrélés aux journées avec des températures > 10-12°C. Au-dessus de 3°C, ils continuent de se reproduire et de s'alimenter.

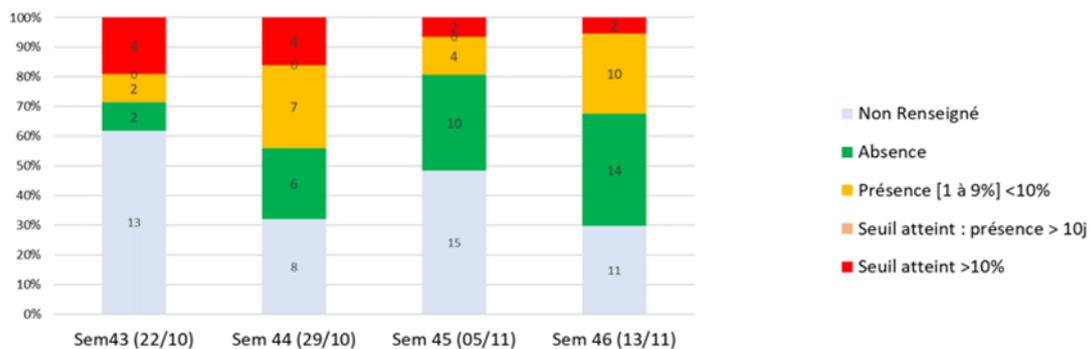
Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.

Seuils indicatifs de risque : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

Cette semaine, sur 26 parcelles de céréales observées, des pucerons sont constatés dans 12 situations (9 parcelles de blé et 3 d'orge d'hiver) avec 1 à 10% des pieds porteurs sur l'ensemble de la région.



PUCERONS D'AUTOMNE : Répartition des parcelles selon les seuils : % de plantes infestées et/ou temps de présence >10 jours (nb de parcelles)



code post	commune	culture	variété	SEMAINE 44		SEMAINE 45		SEMAINE 46		PRESENCE A + 10 JOURS
				STADE	PUC (%)	STADE	PUC (%)	STADE	PUC (%)	
59372	MALINCOURT	Blé tendre d'hiver	Mélange					Z12 : 2e F Etalee	5	
2157	CHAMBRY	Blé tendre d'hiver	Mélange			Z10 : Levée	2	Z11 : 1ere F Etalee	0	
2315	FLAVY-LE-MARTEL	Blé tendre d'hiver	Mélange			Z12 : 2e F Etalee	2	Z13 : 3e F Etalee	2	
59476	PROVILLE	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON			Z10 : Levée	0	Z11 : 1ere F Etalee	10	
62269	DIÉVAL	Orge d'hiver	LG ZORICA			Z12 : 2e F Etalee		Z12 : 2e F Etalee	0	
2492	MONCEAU-LÈS-LEUPS	Blé tendre d'hiver	Mélange	Z11 : 1ere F Etalee	0	Z12 : 2e F Etalee	0	Z12 : 2e F Etalee	0	
2757	VADENCOURT	Blé tendre d'hiver	Mélange	Z11 : 1ere F Etalee	15			Z13 : 3e F Etalee	5	
2785	VERMAND	Blé tendre d'hiver	Mélange	Z11 : 1ere F Etalee	10	Z12 : 2e F Etalee	10	Z13 : 3e F Etalee	5	OUI
80013	AIRAINES	Blé tendre d'hiver	PONDOR	Z01 : Pré-levée		Z10 : Levée		Z11 : 1ere F Etalee	1	
2587	PARFONDROU	Blé tendre d'hiver	KING KONG	Z01 : Pré-levée		Z10 : Levée	0	Z11 : 1ere F Etalee	0	
2795	VIC-SUR-AISNE	Blé tendre d'hiver	Mélange	Z01 : Pré-levée	0	Z11 : 1ere F Etalee	1	Z12 : 2e F Etalee	0	
60445	NAMPCEL	Blé tendre d'hiver	JUNIOR	Z01 : Pré-levée				Z12 : 2e F Etalee	1	
60438	MOULIN-SOUS-TOUVENT	Orge d'hiver	DEMENTIEL	Z11 : 1ere F Etalee	0			Z12 : 2e F Etalee	2	
59595	THUN-SAINT-MARTIN	Orge d'hiver	KWS DELIS	Z11 : 1ere F Etalee	40	Z12 : 2e F Etalee	0	Z12 : 2e F Etalee	2	
80076	BÉHEN	Blé tendre d'hiver	LG AUDACE			Z13 : 3e F Etalee	4	Z21 : Debut tallage	2	
62211	CAPELLE-FERMONT	Orge d'hiver	KWS DELIS	Z11 : 1ere F Etalee	5	Z12 : 2e F Etalee	10	Z21 : Debut tallage	10	OUI
2167	CHASSEMY	Orge d'hiver	Mélange	Z12 : 2e F Etalee	3	Z13 : 3e F Etalee		Z13 : 3e F Etalee	0	
2036	AUGY	Blé tendre d'hiver	Mélange	Z11 : 1ere F Etalee	1	Z12 : 2e F Etalee	0	Z12 : 2e F Etalee	0	
2321	FONTAINE-LÈS-VERVINS	Blé tendre d'hiver	Mélange	Z10 : Levée	2	Z12 : 2e F Etalee	8	Z12 : 2e F Etalee	0	
60152	CHOISY-LA-VICTOIRE	Blé tendre d'hiver	LG AUDACE	Z12 : 2e F Etalee	0	Z13 : 3e F Etalee	0	Z13 : 3e F Etalee	0	
80798	VILLERS-BOCAGE	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON			Z01 : Pré-levée		Z11 : 1ere F Etalee	1	
80625	TROIS-RIVIÈRES	Blé tendre d'hiver	JUNIOR	Z12 : 2e F Etalee	0	Z13 : 3e F Etalee	0	Z21 : Debut tallage	0	
2128	BRUYÈRES-ET-MONTBÉRAULT	Blé tendre d'hiver	SY ADMIRATION	Z12 : 2e F Etalee	0.1	Z13 : 3e F Etalee	1	Z13 : 3e F Etalee	0	
2264	DIZY-LE-GROS	Blé tendre d'hiver	JUNIOR			Z10 : Levée	0	Z11 : 1ere F Etalee	0	
2097	BONCOURT	Orge d'hiver	KWS FARO			Z11 : 1ere F Etalee	5	Z12 : 2e F Etalee	0	

3 parcelles ont atteint le seuil indicatif de risque cette semaine dont 2 déjà la semaine dernière :

- ☞ Chevignon, semis du 25/10 dans le Nord avec 10% des pieds porteurs au stade « 1 feuille »,
- ☞ Mélange de variétés, semis du 15/10, dans l'Aisne avec présence à plus de 10 jours au stade « 3 feuilles »,
- ☞ KWS Delis semis du 15/10 dans le Pas de Calais avec 10% des pieds touchés au stade « début tallage » depuis la semaine dernière.

5 plaques engluées ont été relevées dont 3 avec présence d'individus : 2 à 20 individus piégés, dans les départements de la Somme et du Pas de Calais.

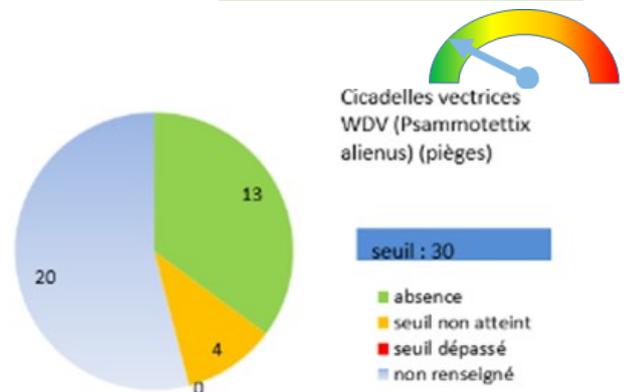


BLE: puceron *Rhopalosiphum padi* ailé (M.Lheureux CA80)

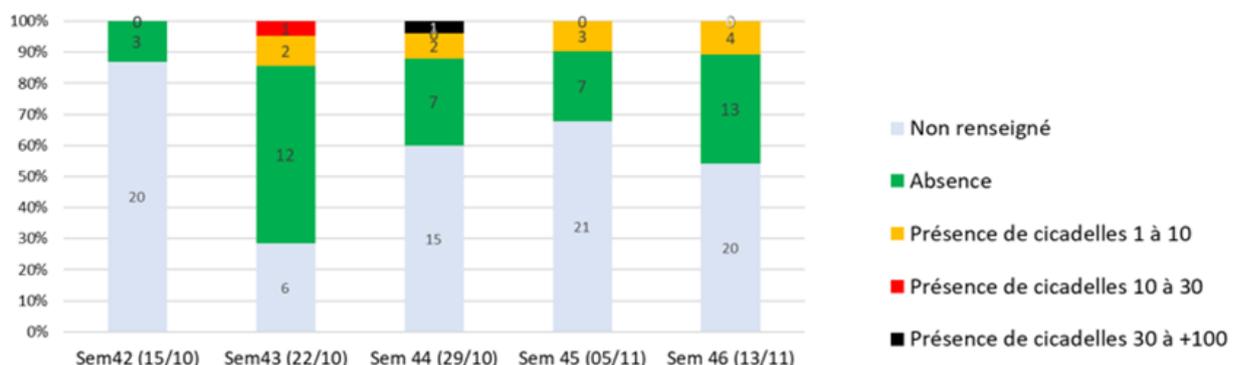
Cicadelles *Psammotettix alienus*

Cette semaine sur 17 plaques engluées relevées en parcelles de céréales, des cicadelles *Psammotettix alienus* sont présentes dans 4 situations dans l'Aisne (3 en blé et 1 orge d'hiver) mais en dessous du seuil indicatif de risque : 2 à 6 individus piégés.

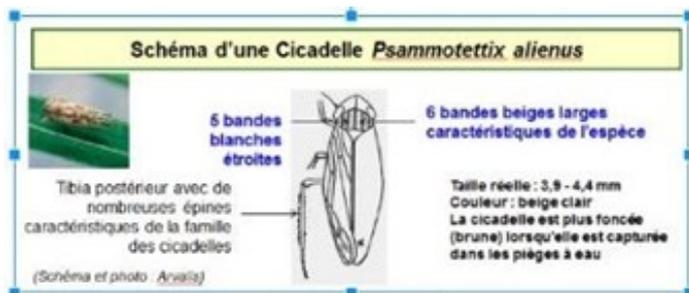
Seuil indicatif de risque : devant l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.



Répartition des parcelles selon le nombre de captures de cicadelles - risque faible < 30 captures (nb de parcelles - automne 2024)



On distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».



Rappel du protocole du suivi des vols de pucerons et de cicadelles : cf BSV n°36

Variétés d'orges d'hiver tolérantes à la JNO

Plusieurs variétés possèdent une tolérance à la JNO :

Orges d'hiver 6 rangs			
Obtenteur/ présentant	Nom	Année d'inscription	Jaunisse résistante
LD	ALIENOR	2024	T
SEC	CARROUSEL	2022	T
SEC	CONSTEL	2022	T
LD	ETERNEL	2022	T
DSV	FASCINATION	2022	T
SEC	FLOREL	2024	T
SEC	INTEGRAL	2022	T
KWM	KWS BORRELLY	2018	T
KWM	KWS DELIS	2023	T
KWM	KWS EXQUIS	2021	T
KWM	KWS INNOVATRIS	2024	T
KWM	KWS JAGUAR	2019	T
KWM	KWS JOYAU	2020	T
KWM	KWS SPLENDIS	2023	T
KWM	KWS STYLIS	2024	T
LG	LG ZEBRA	BE-18	T
LG	LG ZEBULON	2022	T
LG	LG ZEFIRA	2024	T
LG	LG ZELDA	2022	T
LG	LG ZENIKA	2021	T
LG	LG ZORBAS	2024	T
LG	LG ZORICA	2023	T
UNI	MARGAUX	2018	T
SEC	NARVAL	2024	T

Orge d'hiver 2 rangs			
Obtenteur/ présentant	Nom	Année d'inscription	Jaunisse résistante
AO	Bonnovi	DE-24	T
SEC	Idilic	2020	T
KWM	KWS Mattis	2024	T
KWM	KWS Ovnis	2023	T
LG	LG Caiman	2021	T
UNI	Majuscule	2022	T
RAG	Orcade	2023	T
RAG	Organa	2024	T
SP	Spazio	IT-18	T

Nouveauté 2024

La tolérance variétale à la JNO concerne la réponse de la plante à l'infection virale. **Une plante tolérante est une plante pour laquelle l'infection induit peu de symptômes. Semée à une date de semis recommandée, ce sera un levier génétique efficace. Toutefois, en cas de semis trop précoce et de pression extrême avec une année climatique très favorable aux pucerons (ce qui a été par exemple le cas en 2015), ce levier génétique ne sera pas total.**

Cette tolérance ne concerne pas le virus du pied chétif transmis par la Cicadelle *Psammotettix alienus*.

COLZA

Stades:

33 parcelles sont renseignées cette semaine.

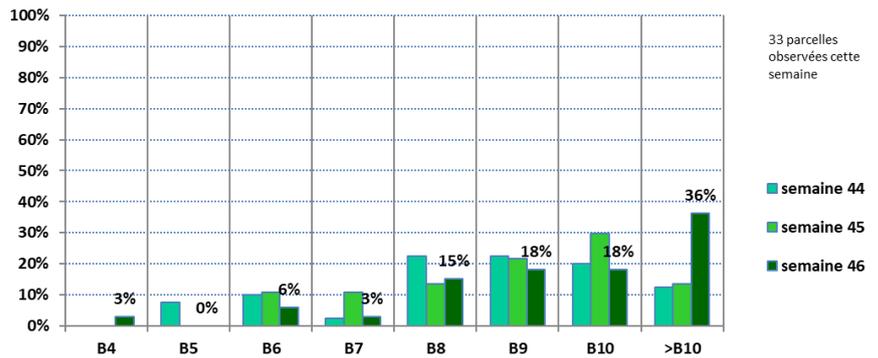
Les stades commencent à se stabiliser même si quelques parcelles sont encore en retard :

- ☞ 12% sont à un stade inférieur à 7 feuilles,
- ☞ 33 % sont entre 8 et 9 feuilles,
- ☞ 54% sont à 10 feuilles ou plus.

1 à 2 cm d'élongation de l'épicotyle est observée dans 2 parcelles du réseau.

Toutes les parcelles sont aux stades sensibles aux larves d'altise.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



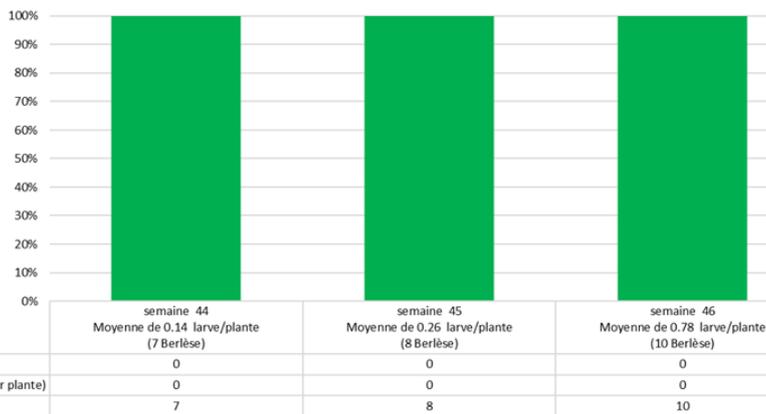
LARVES D ALTISES: observations stables mais avec peu d'impact.



8 parcelles montrent la présence de **larves d'altises** dans les pétioles sur 5 à 100% des plantes, et 10 méthodes berlèse notent en moyenne 0,78 larve par plante.

La présence des premières larves dans des plantes développées et en croissance ne sont pas préjudiciable à la culture.

Evolution de la pression larve d'altise dans le réseau BSV (Berlèse)



isque Fort (>5 larves par plante)	0	0	0
isque moyen (entre 2/3 larves et 5 larves par plante)	0	0	0
isque faible (<2/3 larves par plante)	7	8	10



Evaluation du risque lié aux larves d'altises

La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de : **la pression en insectes** et de la **dynamique de croissance du colza**. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ.

Pour évaluer la pression insecte, et suivre au mieux le risque, n'hésitez pas à **réaliser les premiers Berlèse dès maintenant**.

La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese->

Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>

Pour distinguer les larves d'altises des autres larves présentes, voir les BSV précédents.

Le modèle ci-contre présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes pour la station météo d'Estrées-Mons (80)

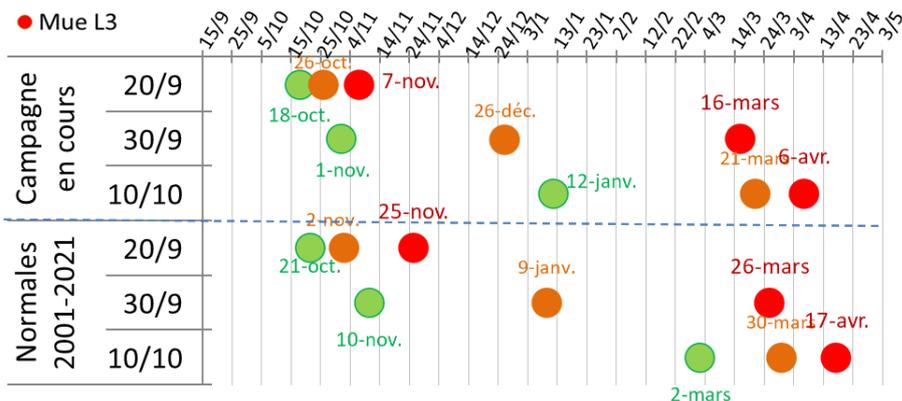
Suite au début de vol du 20 septembre, les premières larves sont arrivées le 18 octobre, et les premières L2 peuvent être observées depuis le 26 octobre.

Pour le pic de vol, observé autour du 30 septembre, les premières larves peuvent être observées à partir du 1^{er} novembre.

● Eclosion L1

● Mue L2

● Mue L3



Attention : le modèle ne tient compte que des températures. Les conditions de sécheresse ou de pluviométrie peuvent également influencer sur l'apparition des stades larvaires.

AUTRES RAVAGEURS :

Des altises adultes sont encore piégées dans 13 parcelles avec 1 à 77 individus. **Les parcelles étant toutes au moins au stade 4 feuilles, la fin du risque est atteinte.**

Une attaque de **noctuelle** est signalée dans 3 parcelles ; tout comme quelques dégâts de **mouche du chou** sont observés dans une parcelle.

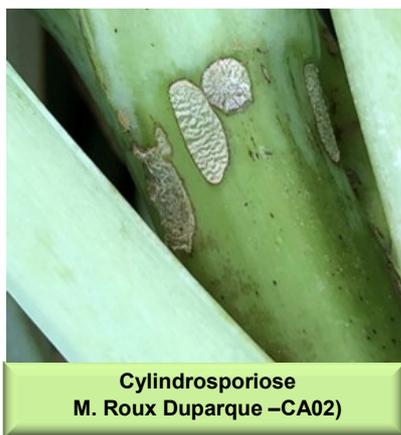
Des adultes de **charançons du bourgeon terminal** sont piégés dans 3 parcelles avec 1 individu dans chaque cuvette, et des larves de ce dernier ont été observés dans 1% des plantes dans une parcelle. Ce ravageur a rarement montré de nuisibilité dans notre région, à surveiller dans le sud de l'Aisne.

Des **puçerons verts** sont toujours observés dans 3 parcelles, mais l'avancée des stade limite fortement leur impact sur la culture.

MALADIES :

De la **cylindrosporiose** est observée dans 2 parcelles avec 24% de plantes atteintes dans chaque prélèvement.

Des macules de **phoma** sont observés dans 13 parcelles. La résistance variétale est le seul moyen de lutte sur cette maladie.



Cylindrosporiose
M. Roux Duparque –CA02)



Macules de phoma
M. Roux Duparque –CA02)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latrays - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.
 Betteraves : O.Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gemeh, IREO de Fizecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 50, ITB 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de Fôles, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Horfaines, Nord Wigoce, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Yernovéo, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bill, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Doreudra, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

